



Bonjour

Est-ce que vous ou un membre de votre famille, souffrez d'apnée du sommeil ?

Si c'est le cas, vous êtes concernés par ce message.

Car aujourd'hui, j'aborde un sujet essentiel pour ceux et celles qui utilisent un appareil de ventilation à pression positive continue (PPC) pour traiter l'apnée du sommeil, plus communément appelé **aide respiratoire**.

### Comprendre l'Apnée du Sommeil et le Traitement PPC

L'apnée du sommeil affecte la respiration durant le sommeil, provoquant des pauses respiratoires fréquentes de **10 à 30 secondes**. Ce trouble peut toucher aussi bien les adultes que les enfants.

Bien que souvent non ressenties, ces pauses **détériorent la qualité de vie** et peuvent avoir de graves conséquences à long terme.

En effet, non traitée, l'apnée du sommeil peut entraîner des problèmes cardiovasculaires dus à un manque d'oxygénation, favorisant l'hypertension, les infarctus et les accidents vasculaires cérébraux.

De plus, il engendre divers symptômes tels que de la fatigue chronique, des ronflements, des migraines et des somnolences pendant la journée.

Le traitement par PPC est le plus courant pour pallier ce problème. Cet appareil souffle de l'air de manière continue, maintenant ainsi les voies respiratoires ouvertes.



## Les inconvénients cachés des appareils PPC

Lors de mes diagnostics électromagnétiques, je me suis aperçu au fil des années que les aides respiratoires étaient de plus en plus présentes dans les habitations. Et pour des utilisateurs jeunes, dès l'âge de trente ans, ce que je n'imaginais pas ! J'en rencontre aujourd'hui dans **un diagnostic sur trois environ**.

Aussi, il me semble important aujourd'hui de partager avec vous mes constats, que mes collègues diagnostiqueurs rencontrent également dans leurs audits.

Ce traitement apporte de nombreux bénéfices : amélioration de la vigilance dans la journée, réduction de la mortalité et des accidents cardiaques, baisse des accidents de la route...

Mais bien que les appareils PPC soient efficaces pour améliorer la qualité du sommeil et réduire les risques cardiovasculaires, ils peuvent générer d'autres problématiques délétères.

Tout d'abord, ces appareils, étant constamment branchés à une prise électrique, génèrent **des pollutions électromagnétiques basses et hautes fréquences**.

Pourquoi ?

Car leur câble d'alimentation, comme beaucoup d'appareils électriques, ne sont tout simplement pas dotés d'une prise de terre.

Par conséquent, le champ électrique généré par l'appareil ne peut pas s'évacuer à la terre. Et ses pièces métalliques rayonnent ainsi du champ électrique **à proximité de l'utilisateur en permanence** tant qu'il est branché sur secteur.

J'ai observé que le champ électrique de l'appareil se propageait également le long du tuyau du respirateur, ce qui suggère la présence d'éléments conducteurs dans ce dernier.

Et cerise sur le gâteau, les appareils dotés de la fonction "air chaud", qui chauffe l'air circulant dans le tuyau pour atteindre une température physiologique, intègrent une petite résistance spiralée à l'intérieur du tuyau.

Cette résistance, qui n'est pas mise à la terre, est par nature **fortement émettrice** de champ électrique. C'est la situation dans laquelle j'ai mesuré les valeurs les plus élevées avec un utilisateur exposé à **17 V** de tension corporelle induite !

À noter que selon le référentiel que j'utilise, la Baubiologie SBM-2015, au-delà de 1 V dans une zone de sommeil, on est déjà en **extrême anomalie** ! Cette personne de 35 ans était en train de devenir invalide uniquement du fait de l'utilisation de cet appareil...

En complément du champ électrique, ces appareils émettent parfois, selon les modèles, des hautes fréquences Bluetooth ou Wifi, qui permettent de communiquer avec votre smartphone pour envoyer des données.

Cette pollution électromagnétique s'ajoute donc aux basses fréquences parasites et peut avoir des effets néfastes sur votre santé en raison de **l'exposition chronique** !

Si en plus votre électricité est dite sale (présence de radiofréquences parasites qui circulent sur le circuit électrique), cela amplifie encore l'impact physiologique.

On est là dans la situation du pompier pyromane qui pour corriger un problème génère une perturbation qui peut être plus grave que la situation initiale. Ainsi, des symptômes **supplémentaires** à l'apnée du sommeil peuvent apparaître :

- Stress et irritabilité,
- Maux de tête,
- Difficultés de concentration,
- Troubles du sommeil,

mais aussi :

- Acouphènes,
- Tachycardie, arythmie cardiaque, (alors que ces appareils sont censés résoudre ces problématiques),
- Douleurs musculaires qui peuvent devenir extrêmes et invalidantes (c'est le cas de cet utilisateur de 35 ans qui était exposé à **17V** de tension corporelle toutes les nuits).

Outre les problèmes électromagnétiques, ce qui me choque dans la banalisation de l'usage de ces matériels, c'est l'accoutumance à l'utilisation d'une machine pour assurer sa « survie » nocturne, dans une période d'inconscience. Je développe cet aspect un peu plus en détail dans l'article de blog.

Dans ma prochaine lettre, je vous présenterai les différentes solutions que nous avons trouvées pour pallier à cette exposition chronique aux ondes électromagnétiques.

En attendant, vous pouvez lire et partager l'article complet [en cliquant ici](#).

 Je lis l'article complet

Et pour savoir en 30 secondes si votre appareil pose problème du point de vue du champ électrique, vous pouvez utiliser ce [détecteur de champ électrique sonore](#). S'il bipe le long du tuyau et au niveau du masque, cela veut dire qu'un champ électrique parasite vous impactera toute la nuit.

Si le détecteur ne bipe pas, c'est que vous êtes tombé par miracle sur un appareil faiblement émetteur de champ électrique. Dans ce cas, ça m'intéresse d'en connaître la marque ! Contactez-moi merci !

Je précise que mes observations en tant que diagnostiqueur électromagnétique ne sont pas un diagnostic médical. Elles peuvent être utiles à partager avec votre médecin ou cardiologue pour les sensibiliser à ces enjeux. Si vous avez des symptômes, **consultez votre médecin**.

À très bientôt,

*Navoti, artisan de votre bien-être !*



Frédéric GANA

**Frédéric GANA**

Co-fondateur et PDG de Navoti

